

Droits et principes européens du numérique

La Commission a proposé une déclaration sur les droits et principes numériques européens afin de promouvoir une transition numérique façonnée par les valeurs européennes.



La Commission veut veiller à ce que les citoyens soient habilités à profiter pleinement des possibilités offertes par la décennie numérique. Il a donc proposé un ensemble de droits et de principes numériques européens qui reflètent les valeurs de l'UE et promeuvent une vision durable et centrée sur l'homme pour la transformation numérique.

Les droits et principes numériques européens proposés compléteront les droits existants, tels que la protection des données, la vie privée et la vie privée en ligne, et la charte des droits fondamentaux. Ils s'appuieront sur l'expérience de l'Europe des droits sociaux. Et ils fourniront des orientations à l'UE et aux États membres lorsqu'ils conçoivent des règles et réglementations numériques.

Les principes



PEOPLE AT THE CENTRE

Digital technologies should **protect people's rights, support democracy, and ensure that all digital players act responsibly and safely.** The EU promotes these values across the world.



SOLIDARITY AND INCLUSION

Technology should **unite,**
not divide, people.

Everyone should have access
to the internet, to digital
skills, to digital public services,
and to fair working conditions.



FREEDOM OF CHOICE

People should benefit from a **fair online environment, be safe from illegal and harmful content,** and be empowered when they interact with new and evolving technologies like artificial intelligence.



PARTICIPATION

Citizens should be able to **engage in the democratic process** at all levels, and have **control over their own data.**



SAFETY AND SECURITY

The digital environment should be **safe and secure**.

All users, from childhood to old age, should be empowered and protected.



SUSTAINABILITY

Digital devices should support sustainability and the green transition. People need to know about the environmental impact and energy consumption of their devices.

Les principes s'articulent autour de 6 thèmes:

1. Mettre les personnes et leurs droits au centre de la transformation numérique
2. Soutenir la solidarité et l'inclusion
3. Garantir la liberté de choix en ligne
4. Favoriser la participation à l'espace public numérique
5. Renforcement de la sûreté, de la sécurité et de l'autonomisation des individus
6. Promouvoir la durabilité de l'avenir numérique

Mettre les personnes au centre de la transformation numérique

La technologie devrait servir et bénéficier à tous les Européens et leur donner les moyens de poursuivre leurs aspirations. Elle ne devrait pas porter atteinte à leur sécurité ou à leurs droits fondamentaux.

Les signataires de la déclaration s'engagent à:

- renforcer le cadre démocratique d'une transformation numérique qui profite à tous et améliore la vie de tous les Européens;
- prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que les valeurs de l'Union et les droits des personnes, tels qu'ils sont reconnus par le droit de l'Union, soient respectés en ligne et hors ligne;
- encourager une action responsable et diligente de la part de tous les acteurs numériques, publics et privés, en vue d'un environnement numérique sûr et sécurisé;
- promouvoir activement cette vision de la transformation numérique, y compris dans nos relations internationales.

Solidarité et inclusion

Tout le monde devrait avoir accès à la technologie, qui devrait être inclusive, et promouvoir nos droits.

Les signataires s'engagent à:

- veiller à ce que les solutions technologiques respectent les droits des personnes, permettent leur exercice et favorisent l'inclusion;
- une transformation numérique qui ne laisse personne de côté. Il devrait notamment inclure les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes marginalisées, vulnérables ou privées de leurs droits et celles qui agissent en leur nom;
- élaborer des cadres adéquats pour que tous les acteurs du marché bénéficiant de la transformation numérique assument leurs responsabilités sociales et contribuent de manière équitable et proportionnée aux coûts des biens, services et infrastructures publics, dans l'intérêt de tous les Européens.

Il existe un certain nombre de domaines couverts par la déclaration pour garantir que personne ne soit laissé pour compte dans la transformation numérique. Ces domaines comprennent:

- **Connectivité:**
 - garantir l'accès à une excellente connectivité pour tous, où qu'ils vivent et quels que soient leurs revenus;
 - protéger un Internet neutre et ouvert où le contenu, les services et les applications ne sont pas bloqués ou dégradés de manière injustifiée.
- **Éducation et compétences numériques:**
 - promouvoir et soutenir les efforts visant à doter tous les établissements d'enseignement et de formation de connectivité, d'infrastructures et d'outils numériques,
 - soutenir les efforts qui permettent aux apprenants et aux enseignants d'acquérir et de partager toutes les aptitudes et compétences numériques nécessaires pour participer activement à l'économie, à la société et aux processus démocratiques.
 - donner à chacun la possibilité de s'adapter aux changements apportés par la numérisation du travail par le perfectionnement et la reconversion professionnelle.
- **Conditions de travail:**
 - veiller à ce que chacun soit en mesure de se déconnecter et de bénéficier de garanties pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans un environnement numérique.
- **Services publics numériques:**
 - veiller à ce que tous les Européens se voient offrir une identité numérique accessible, sécurisée et fiable qui donne accès à un large éventail de services en ligne,
 - assurer une large accessibilité et réutilisation de l'information gouvernementale.
 - faciliter et soutenir l'accès sans faille, sûr et interopérable dans l'ensemble de l'Union aux services numériques de santé et de soins, y compris les dossiers de santé, conçus pour

répondre aux besoins des citoyens.

Liberté de choix

Les personnes devraient être habilitées à faire leurs propres choix éclairés en ligne. La déclaration vise à le garantir en s'engageant à:

- garantir la transparence en ce qui concerne l'utilisation des algorithmes et de l'intelligence artificielle, et veiller à ce que les personnes soient habilitées et informées lorsqu'elles interagissent avec elles;
- veiller à ce que les systèmes algorithmiques soient fondés sur des ensembles de données appropriés pour éviter toute discrimination illégale et permettre une supervision humaine des résultats affectant les personnes;
- veiller à ce que les technologies, telles que les algorithmes et l'intelligence artificielle, ne soient pas utilisées pour déterminer les choix des personnes, par exemple en ce qui concerne la santé, l'éducation, l'emploi et leur vie privée;
- prévoir des garanties pour garantir que l'intelligence artificielle et les systèmes numériques sont sûrs et utilisés dans le plein respect des droits fondamentaux des personnes.

La liberté de choix consiste également à être libre de choisir les services en ligne que nous utilisons, sur la base d'informations objectives, transparentes et fiables. Cela implique à son tour de s'assurer que tout le monde est habilité à rivaliser et à innover dans le monde numérique.

Par conséquent, les signataires s'engagent à:

- garantir un environnement en ligne sûr, sûr et équitable dans lequel les droits fondamentaux sont protégés et où les responsabilités des plateformes, en particulier des grands acteurs et des contrôleurs d'accès, sont bien définies.

Participation à l'espace public numérique

Tout le monde devrait avoir accès à un environnement en ligne fiable, diversifié et multilingue et devrait savoir qui possède ou contrôle les services qu'il utilise. Ils devraient pouvoir s'exprimer en ligne sans craindre d'être censurés ou intimidés. Cela encourage le débat public pluraliste et la participation à la démocratie.

Les principes numériques s'engagent à y parvenir en:

- soutenir le développement et l'utilisation optimale des technologies numériques pour stimuler l'engagement des citoyens et la participation démocratique;
- continuer à protéger les droits fondamentaux en ligne, notamment la liberté d'expression et d'information.

Sûreté, sécurité et autonomisation

Tout le monde devrait avoir accès à des technologies, produits et services numériques sûrs, sécurisés et protecteurs de la vie privée. Les principes numériques s'engagent à protéger les intérêts de tous contre la cybercriminalité, y compris les cyberattaques et les violations de données, et à faire face à ceux qui cherchent à saper la sécurité de notre environnement en ligne.

Ils le feront en:

- Protéger les intérêts des personnes, des entreprises et des institutions publiques contre la

cybercriminalité, y compris les violations de données et les cyberattaques. Cela inclut la protection de l'identité numérique contre le vol ou la manipulation d'identité.

- Lutter contre et demander des comptes à ceux qui cherchent à saper la sécurité en ligne et l'intégrité de l'environnement en ligne des Européens ou qui encouragent la violence et la haine par des moyens numériques.
- Garantir la possibilité de déplacer facilement les données à caractère personnel entre différents services numériques.

Les principes numériques visent également à assurer la sécurité des enfants et des jeunes en ligne. Ils s'engagent à:

- promouvoir un environnement numérique positif, adapté à l'âge et sûr pour les enfants et les jeunes;
- donner à tous les enfants la possibilité d'acquérir les aptitudes et les compétences nécessaires pour naviguer dans l'environnement en ligne activement, en toute sécurité et faire des choix éclairés lorsqu'ils sont en ligne;
- protéger tous les enfants contre les contenus préjudiciables et illicites, l'exploitation, la manipulation et les abus en ligne, et empêcher que l'espace numérique ne soit utilisé pour commettre ou faciliter des crimes.

Durabilité

Les transitions numérique et verte sont étroitement liées. Alors que les technologies numériques offrent de nombreuses solutions au changement climatique, nous devons nous assurer qu'elles ne contribuent pas elles-mêmes au problème. Les produits et services numériques devraient être conçus, produits et éliminés de manière à réduire leur impact sur l'environnement et la société. Il convient également d'obtenir davantage d'informations sur l'impact environnemental et la consommation d'énergie de ces services.

La déclaration s'engage à:

- soutenir le développement et l'utilisation de technologies numériques durables ayant un impact environnemental et social minimal;
- développer et déployer des solutions numériques ayant un impact positif sur l'environnement et le climat.

Prochaines étapes

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne débattront de la proposition avant son adoption. Une fois approuvée conjointement, la déclaration définira l'approche de la transformation numérique que l'UE défendra sur la scène mondiale.

Abonnez-vous aux dernières nouvelles sur ce sujet et plus encore

Déclaration: Droits et principes numériques

Fiche d'information: Droits et principes numériques

Communiqué de presse: Déclaration sur les droits et principes numériques

Contenu associé

Vue d'ensemble

La décennie numérique de l'Europe

L'UE poursuivra une vision humaine et durable de la société numérique tout au long de la décennie numérique afin d'habiliter les citoyens et les entreprises.

À lire également

Ambassadeurs de DigitalEU

Les ambassadeurs DigitalEU rassemblent des journalistes, des éditeurs et des influenceurs, actifs dans le domaine du numérique et de la technologie.

À la tête de la décennie numérique, les 1er et 2 juin 2021

À la tête de la décennie numérique, qui s'est tenue les 1er et 2 juin, il s'agissait d'un événement en ligne de deux jours axé sur la transformation numérique de l'Europe à l'horizon 2030.

L'indice de l'économie et de la société numériques (DESI)

L'indice de l'économie et de la société numériques (DESI) résume les indicateurs des performances numériques de l'Europe et suit les progrès des pays de l'UE.

Source URL: <https://digital-strategy.ec.europa.eu/policies/digital-principles>